

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000324 / 65659945
NagraID S.A., 2322 Le Crêt-du-Loche
Départements cartes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 15 F
01.11.2013–31.10.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-000190 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Fonderie Novelis: département de la maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
30 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)
- 13-001418 / 52004162
BASF Pharma (Evionnaz) S.A., 1902 Evionnaz
Production, Finition, Laboratoires QC, Pilote-Kilolab (occasionnel)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
121 H, 14 F
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-000168 / 45988470
Marmy Viandes en Gros S.A., 1470 Estavayer-le-Lac
Secteur de production: débitage des carcasses en quartiers
Besoin particulier de consommation
5 H
01.01.2014–31.12.2014 (Renouvellement)
- 14-000340 / 52140037
Naville S.A., 1227 Carouge GE
Services généraux/techniques: mise en route et surveillance technique
des installations logistiques du site
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.05.2013–30.04.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-000166 / 45855944
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
Secteur: production de sandwiches
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
7 H, 68 F
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-000189 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Production secteurs/installations: N-LF Q30, N-LC Q23, N-FB LT2
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
88 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)
- 14-000191 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Secteur de la production: Fonderie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

1^{er} avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail